

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Eugène GROSS

L'anonymat / Ahumar

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1916, tome 15, p. 76-79

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

L'anonymat

Les motifs qui peuvent porter un auteur à se laisser ignorer, à ne pas signer du tout son œuvre, petite ou grande, ou à la signer d'un faux nom, — ce qui vient au même, — sont de plusieurs sortes, et doivent servir de règle à notre appréciation de sa conduite à cet égard, en tant que nous avons à la juger.

Ne signalons d'abord qu'en passant, et pour le flétrir, ce triste anonymat où, par un reste de pudeur, se cache la main haineuse et cruelle de la médisance, et surtout de la calomnie. Reste de pudeur ?... C'est plutôt l'ignoble lâcheté, se doublant parfois d'une perfide hypocrisie, qui se couvre d'un masque hideux pour jeter plus sûrement

contre d'innocentes victimes des traits empoisonnés, ou les souiller d'une bave immonde. Qui dira jamais les ruines et les deuils sortis de là ?... Et qui ne sait le poids énorme de méfaits de tout genre qui pèse sur le fameux impersonnel *on* ?...

Laissons cette fange. Il n'en peut être question dans les *Echos*.

Il y a l'anonymat de la peur, de ceux qui n'osent pas affirmer leurs principes et les défendre ouvertement, quel qu'en soit le domaine. C'est une lâcheté d'un autre genre, la lâcheté qui fait baisser la visière et rouler le drapeau. Elle est digne de pitié. Et si elle vient de ceux qui doivent être des chefs et qui sont considérés comme tels, c'est de la trahison.

Cependant l'anonymat peut être inspiré par une sage prudence. Des avis très utiles, nécessaires même, seraient parfois mal reçus ou resteraient sans effet si la source en était connue ; ils pourraient même non seulement attirer à leur auteur de sérieux ennuis, mais encore compromettre ses plus légitimes desseins. Il est vrai que, en général, on a le droit de mépriser ce qui vient à soi sous le voile de l'anonyme, et c'est même d'une bonne philosophie ; néanmoins dans bien des cas, c'est d'une bonne philosophie aussi de savoir en tenir compte. Des faits nombreux le prouvent.

Parfois aussi la condition, relative ou absolue d'un auteur, l'oblige en quelque sorte à rester dans l'ombre. On comprend que la reine de Roumanie se sorte couverte dans ses écrits du pseudonyme de Carmen Sylva.

Certains auteurs renoncent à se faire connaître par humilité. Ils sont rares, mais combien dignes de respect, surtout quand ils produisent des chefs-d'œuvre ! Tel l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, que d'innombrables recherches ne sont pas encore parvenues et ne parviendront peut-être jamais à découvrir sûrement.

D'autres négligeront de signer un article par pure indifférence, se souciant fort peu qu'on les connaisse ou qu'on les ignore.

D'autres encore, pris d'une timidité craintive, n'osent s'aventurer hardiment et voilent leur premier pas. Ah ! ce premier pas ! Tout un avenir peut en dépendre. Réussi ou manqué, soutenu ou rebuté, il peut ouvrir une belle

carrière ou étioier un beau talent. Oh ! que ceux des *Echos* se rassurent ! il n'y a ici qu'indulgence et encouragement, cœurs ouverts et mains tendues.

Et d'autres encore, plutôt par amour-propre que par timidité, redoutent la critique et s'effacent. Peut-être même craignent-ils de se heurter à quelque antipathie mal définie, ou à quelque secrète prévention. Et à certains points de vue, cette appréhension se justifie fréquemment. Bien souvent, en effet, pour un grand nombre, portés à juger *à priori*, il suffit qu'un article soit de tel ou tel pour être d'avance déclaré parfait ; il suffit au contraire qu'il soit de tel ou tel autre pour n'y trouver rien de bon. Il arrivera même que le jugement porté, l'impression ressentie à la lecture d'un écrit soient modifiés en un sens tout opposé, à la vue d'une signature d'abord inaperçue. Voilà bien un travers d'esprit fort étrange. Ici encore, disons qu'il n'y a pas, en général, à s'en préoccuper ; il est des cas, cependant, où la prudence conseille de ne pas le perdre de vue ; et plus encore de ne pas le braver si, devant s'en reconnaître victime, l'on veut s'épargner l'ennui de n'être pas lu et de fatiguer.

Quelques anonymes se font une secrète joie d'intriguer le public, de le duper, et de savourer dans le silence ce banal plaisir. Bien plus, ils courront après celui de tendre des filets aux naïfs, et de les jeter parfois en de singulières aventures. « Ce sont des farces », disent-ils. Fort bien ; mais, s'il est des farces qui font rire, il en est qui font pleurer ; s'il en est d'innocentes, il en est de grossières et cruelles. On peut même affirmer qu'il en est très peu qui ne causent quelque blessure intime. Or, jamais un cœur bien né ne sèmera des rires au prix des larmes, n'en coûterait-il qu'une seule. Rien de plus hideux ni de plus répugnant que le rire se narguant des pleurs, surtout des pleurs des petits et des humbles.

Disons-nous encore que quelques-uns recourent à un pseudonyme par pure vanité et gloriole. Ils veulent quelque chose de ronflant, de pittoresque ; et ils promènent leur imagination par monts et par vaux afin de de trouver à leur goût. Et ils tiennent si peu à rester inconnus que, dès leur écrit paru, ils fatiguent les oreilles de tous ceux qu'ils rencontrent, de ces mots : « Vous savez, c'est moi qui suis lui ! » C'est quelque peu ridicule.

Ajoutons enfin que les pseudonymes sont, dans diverses circonstances, un moyen fort admissible d'esquiver les curiosités indiscrètes, ou de dérouter les perquisitions indues et malveillantes. — Sainte Thérèse elle-même y eut recours dans ses lettres. — Ils peuvent être aussi le résultat d'un convenu entre les membres d'un cercle intime, tel que l'histoire nous le rapporte de l'Académie fondée à sa cour par Charlemagne, où le grand empereur avait pris le surnom de David, Alcuin celui de Flaccus, Angilbert celui d'Homère, etc.

Mais il est de toute loyauté que tout pseudonyme — et même les simples initiales — ne donne jamais le change, c'est-à-dire ne puisse mettre quelqu'un d'autre en cause. Tout auteur doit être et rester personnellement responsable de ce qu'il écrit, qu'il le signe ou non.

De ces considérations très générales pour la plupart, et qui sont loin d'épuiser une matière que, au contraire, elles n'ont qu'effleurée, que doit-on conclure ? Non pas à une condamnation absolue de l'anonymat. Restreignant la question à nos *Echos* eux-mêmes, il faut admettre que l'un ou l'autre correspondant ait des raisons intimes, personnelles ou professionnelles fort plausibles pour ne pas se faire connaître des lecteurs, ou pour conserver un pseudonyme qui leur a servi de sauf-conduit, et qui leur reste cher.

Mais nous ne voyons guère de raisons sérieuses qui puissent déterminer les étudiants, eux-mêmes, à ne pas signer de leur vrai nom, leurs articles, de leur nom familial qu'ils doivent aimer comme la part la plus sacrée de leur patrimoine ; leur cœur doit battre de la noble ambition de l'illustrer ou de lui donner un nouvel éclat.

Nous bénéficions de ces premières conclusions, pour conserver définitivement dans les *Echos* notre pseudonyme. Il signifie *fumée* ; et, il donna son nom à la famille de sainte Thérèse, par suite d'un fait merveilleux, dont le chef de cette famille fut le héros, avec ses trois fils, à l'époque lointaine des combats contre les Maures. La séraphique réformatrice du Carmel, avant de devenir l'immortelle Thérèse de Jésus, s'appelait Thérèse de *Ahumada*. Qu'elle daigne avoir toujours sous sa puissante protection son humble dévot, et le convaincre de plus en plus que tout ici-bas n'est que fumée, hors aimer Dieu et le servir !

Ahumar.